



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BODIH – Constitution de société

Référence : L012973

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 16 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 02/09/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BODIH

Objet social : Tout ensemble d'activités, d'informations, de formations et d'éducatons qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir, à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé mentale, pour adopter des comportements positifs, favorables à leur bien-être tout au long de leur vie ; de rendre accessible à tous les publics un portail de ressources, contenus, ateliers, forums et défis autour du positif, des thématiques de la santé mentale et du bien-être ; de fédérer les acteurs travaillant autour de dynamiques locales de promotion du bien-être et de la santé mentale et notamment avec l'appui d'outils numériques.

Siège social : 29 boulevard des Rochers 35500 Vitré.

Capital : 60000 €

Durée : 99 ans

Président : M. REILLON François, demeurant 45 route de Mirwault 53200 Château-Gontier

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient. Il dispose, d'au moins autant de voix, que du nombre d'actions qu'il détient

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)